

## NIVEAUX ET COÛTS DES FORMATIONS POUR L'ANNÉE 2026

Pour toute formation, joindre un chèque de 30€ pour frais de dossier et d'inscription

### Formation « Agent d'accueil » - 40 heures

Législation et réglementation funéraires Hygiène et sécurité	16H00
Psychologie et sociologie du deuil	08H00
Protocole des obsèques, pratiques et symbolique des différents rites funéraires dont la crémation	16H00

### COÛT DE LA FORMATION 40H00

	H.T.	TVA 20%	TTC
Frais de formation	725,00	145,00	870,00€

### Diplôme de « Maître de cérémonie » - 70 heures de formation théorique

Hygiène, sécurité et ergonomie	07H00
Législation et réglementation funéraire	14H00
Psychologie et sociologie du deuil	14H00
Pratiques et rites funéraires	14H00
Conception et animation d'une cérémonie	14H00
Encadrement d'une équipe	07H00

### COÛT DE LA FORMATION 70H00

	H.T.	TVA 20%	TTC
Frais de formation	1 433,33	286,67	1 720,00€

### Diplôme de « Conseiller Funéraire » - 140 heures de formation théorique

Connaissances administratives générales	07H00
Hygiène, sécurité et ergonomie	07H00
Législation et réglementation funéraire	35H00
Psychologie et sociologie du deuil	14H00
Pratiques et rites funéraires	14H00
Conception et animation d'une cérémonie	14H00
Encadrement d'une équipe	07H00
Produits, services et conseil à la vente	42H00
Réglementation commerciale	

### COÛT DE LA FORMATION 140H00

	H.T.	TVA 20%	TTC
Frais de formation	2 475,00	495,00	2 970,00€

Ces tarifs, applicables dès le 1er janvier 2026, sont susceptibles de modification sans préavis et à tout moment.

Association de la Fédération Française des Pompes Funèbres

pour la Formation Professionnelle Continue et le développement personnel dans le domaine funéraire.

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901. Représentée par Alain HOFFARTH, Président.

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 75 400 36 75 - SIRET : 444 829 626 00043 - Code APE : 8542 Z - N° Intra Fr 41444829626

## NIVEAUX ET COÛTS DES FORMATIONS POUR L'ANNÉE 2026

Pour toute formation, joindre un chèque de 30€ pour frais de dossier et d'inscription

### Formation « Gestion des entreprises » - 70 heures

Comptabilité	70H00
Droit des sociétés	
Droit du travail et gestion des ressources humaines	
Droit fiscal	
Droit de la consommation et droit de la concurrence	
Obligations du cadre dirigeant (responsabilité sociale des entreprises, application du règlement général de protection des données, médiation de la consommation, renforcement du code de la consommation...)	
Usage d'internet et dématérialisation	

### COÛT DE LA FORMATION 70H00

	H.T.	TVA 20%	TTC
Frais de formation	1 350,00	270,00	1 620,00 €

### Module complémentaire « Période de professionnalisation en Conseil funéraire » - 70 heures

Connaissances administratives générales	07H00
Législation et réglementation funéraire	21H00
Produits, services et conseil à la vente	42H00
Réglementation commerciale	

### COÛT DE LA FORMATION 70H00

	H.T.	TVA 20%	TTC
Frais de formation	1 458,33	291,67	1 750,00 €

\*concerne les stagiaires ayant obtenu le diplôme de Maître de cérémonie et souhaitant effectuer un complément de formation pour devenir Conseiller funéraire

Ces tarifs, applicables dès le 1er janvier 2026, sont susceptibles de modification sans préavis et à tout moment.

Association de la Fédération Française des Pompes Funèbres

pour la Formation Professionnelle Continue et le développement personnel dans le domaine funéraire.

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901. Représentée par Alain HOFFARTH, Président.

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 75 400 36 75 - SIRET : 444 829 626 00043 - Code APE : 8542 Z - N° Intra Fr 41444829626